

Documentation PÔLE SPORT-SANTÉ CHAMPAGNE ARDENNE

CIRDD Toxibase,
Collège et Comités d'Education pour la Santé
de la Région

Actualités concernant la santé des sportifs,
la prévention et
la lutte contre le dopage

Décembre 2005

R
U
B
R
I
Q
U
E
S

- Informations du Pôle Sport Santé Champagne Ardenne p. 2
- Net p. 7
- Ouvrages p. 10
- Revues p. 11
- Outils de prévention p. 14
- Information p. 16



Une équipe technique régionale
d'éducation pour la santé
par les activités physiques et sportives
et de prévention des conduites addictives dans le sport

Pourquoi faire?

Dans quel but?

Quels objectifs?

Avec qui?

Quelles actions?

Comment?



Pourquoi ?

Références : objectifs stratégiques du programme sport (cf projet annuel de performance + Directives Nationales d'Orientation). APS = priorité régionale du plan de santé publique (PNNS)

- > Accroître la pratique sportive
 - > Promouvoir la santé de publics ciblés par la pratique d'A.P.S. adaptées
 - > Protéger la santé lors de la pratique des APS
 - > Assurer la sécurité des usagers et pratiquants sportifs
 - > Préserver et suivre la santé des sportifs inscrits dans les filières et sport de haut niveau
-

Dans quel but ?

⇒ Définitions des objectifs et pilotage

- > Concevoir des programmes d'actions à réaliser et les proposer aux partenaires
 - > Développement - promotion des A.P.S.
 - > Protection des usagers
 - > Favoriser l'implication des structures d'A.P.S. dans une démarche de santé publique
 - > Formuler des recommandations sur les bonnes pratiques des actions de prévention en " sport santé
 - > Participer au suivi technique :
 - > Recensement des actions - de promotion de la santé par les A.P.S.
- de prévention et protection de la santé des pratiquants d'A.P.S.
 - > Relations avec les structures prévention et les associations sportives
 - > Relations avec les professionnels de santé, de l'éducation...
 - > Réflexion
 - > Formation
 - > Financement
 - > Evaluation
-

Quels objectifs ?

- > Communiquer et faire connaître l'E.T.R.
- > Coordonner et mettre en œuvre des actions de santé publique et de prévention
- > Construire avec l'ensemble des acteurs de prévention, une politique active d'information, de sensibilisation, de communication, de formation
- > Constituer un " fil conducteur " pour répondre aux finalités, avec objectifs généraux
- > Favoriser l'harmonisation des pratiques
- > Elaborer et mettre au point un/des outils de travail de référence sur la région

- > Confectionner et produire des contenus d'information et des contenus de formation adaptés aux réalités locales :
 - > Contenus d'enseignement
 - > Contenus d'apprentissage
 - distinguer
 - > Participer à une démarche de projet en rapport avec la politique régionale de santé publique
 - > Développer des actions dans la région : formation des acteurs-relais
 - > Etablir les étapes des programmes
 - > Dynamiser les ressources humaines
 - > Optimiser les ressources financières
-

Composition

Sous l'égide du Pôle Santé de la D.R.D.J.S. et composée de :

- 1) Ensemble des personnels consultants des sites de l'Antenne Médicale de Prévention du Dopage (Pôle Sport Santé Champagne-Ardenne)
 - 2) Ensemble des personnels de santé des plateaux techniques et centres de médecine du sport
 - 3) Ensemble des membres de la commission médicale du CROS de Champagne-Ardenne et des CDOS 08-10-51-52. (médecins ligues et comités départementaux)
 - 4) Ensemble des médecins préleveurs (Contrôle antidopage)
 - 5) Des référents techniques et pédagogiques des directions départementales Jeunesse et Sports 08 -10-51-52
 - 6) Les professionnels d'éducation pour la santé du Collège Régional d'Education pour la Santé (C.R.E.S.) et des Comités Départementaux d'Education pour la Santé (C.O.D.E.S.) 08-10-51-52.
 - 7) Des consultants experts : MILDT, TOXIBASE, CIRDD
 - 8) Avec le partenariat de l'Association Régionale de Médecine du Sport de Champagne-Ardenne (A.R.M.S.)
 - 9) Ensemble des membres de la commission de répression des trafics des produits dopants
-

Développement - Promotion des APS

Des objectifs

I Sensibilisations des non pratiquants

Incitation à la pratique d'activités physiques et ou sportives adaptées

- > Lutter contre la sédentarité
- > Améliorer santé si pathologies
 - > cardio-vasculaire
 - > diabète
 - > asthme
 - > etc...

Des actions

II Formation des encadrants sportifs

développer leurs compétences pour accueillir et proposer des APSA

Protection de la santé des sportifs

Des objectifs

I Sensibilisations des pratiquants sportifs

⇒ COMMUNICATION

via les médias des structures sportives régionales

- ↳ licenciés
- ↳ dirigeants
- ↳ parents

des informations
des articles
des programmes
des thèmes de formation

Connaissances à diffuser

↓
savoirs

stages jeunes sportif
sections sportives scolaires
centres de formation
les entraînements en club

transformation
des
comportements
pour

préservation de la santé en
pratique loisir...à intensive
aides à la performance
sans recours aux substances

Des actions

II formation des encadrants sportifs

⇒ FORMATION

bénévoles et professionnels

Les techniciens, encadrants sportifs

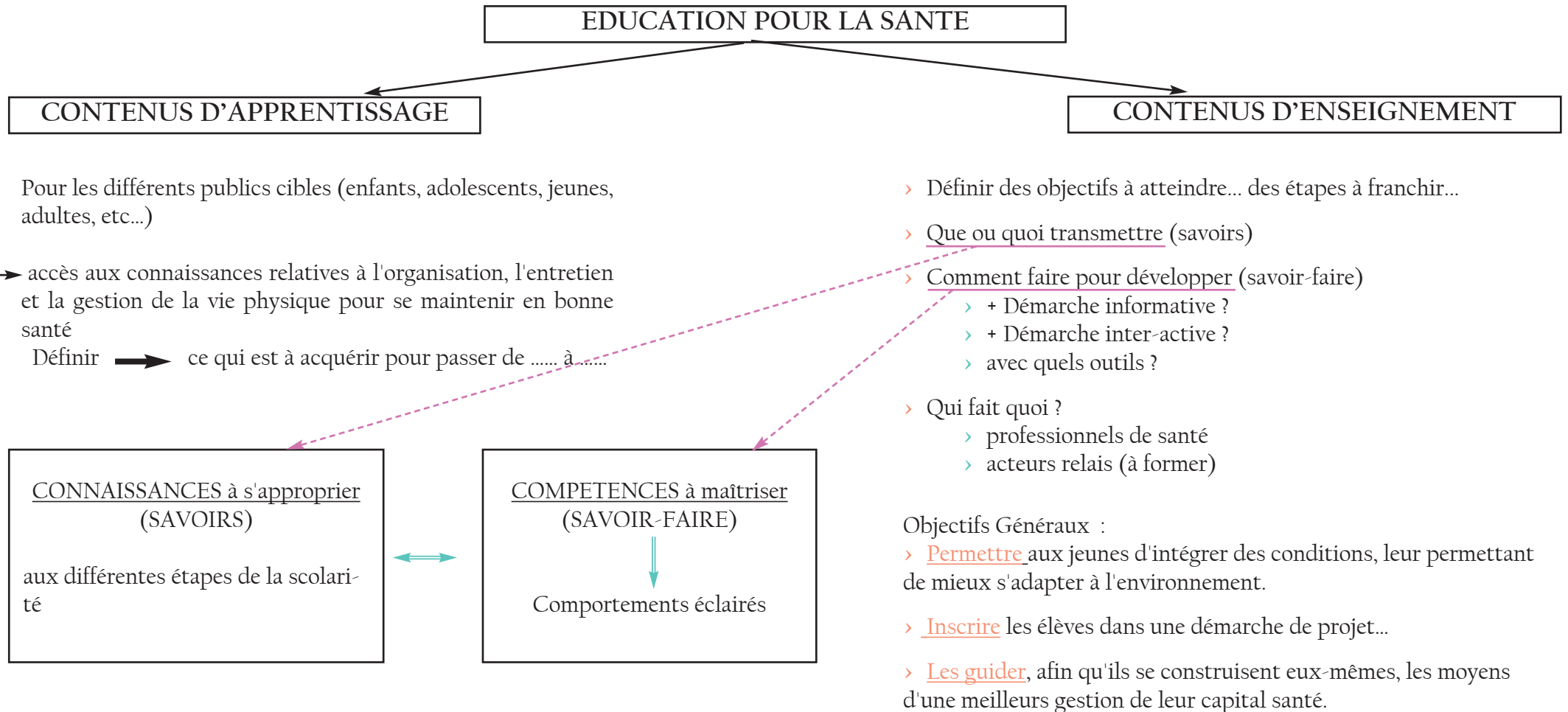
animateurs
entraîneurs
éducateurs sportifs
cadres techniques

- compléter les contenus d'enseignement
- être entraîneurs mais aussi savoir être acteurs-relais éducation santé

Soirées
Journées
stages
examens

" LA SANTE est un don. Protégeons-là, cultivons-là "

La santé est à considérer comme une ressource propre à toute personne (état de bien être physique, mental et social)



Exemple : - que dire de plus en 5ème après un passage en 6ème ?



- > élèves de 6ème sédentaires : quelles connaissances et compétences construire ? = " développement "
- > élèves de 6ème en S.S.S. : quelles connaissances et compétences construire ?... = " protection "

Mise à jour au 31 octobre 2005 de la liste indicative des spécialités pharmaceutiques françaises contenant des substances dopantes :

- › http://www.dop-sante.net/infos/IMG/pdf/Liste_oct_2005.pdf
- › et consultable sur : <http://www.santesport.gouv.fr/>

Sur le site de l'AMA : Agence Mondiale Anti-Dopage

Liste des interdictions : <http://www.wada-ama.org/fr/prohibitedlist.ch2>

- › Qu'est-ce que la Liste des interdictions?
- › Comment la Liste est-elle mise à jour?

La page propose également un accès à :

Liste des interdictions 2005 - Programme de surveillance 2005 - Résumé des modifications 2005 - Note explicative 2005 - Liste des interdictions 2006 - Programme de surveillance 2006 et - Résumé des modifications 2006

Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques :

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=373>

Le but du Standard international pour l'AUT est de garantir l'harmonisation dans tous les sports et dans tous les pays des procédures suivies pour accorder une Autorisation d'Utilisation de substances à des fins Thérapeutiques.

La page propose des réponses aux questions suivantes :

- › Qu'est-ce qu'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) ?
- › Quels sont les critères pour obtenir une autorisation d'usage des fins thérapeutiques ?
- › Qui accorde les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques ?
- › Où dois-je soumettre ma demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques ?
- › Quelle est la différence entre une AUT abrégée et une AUT standard ?
- › Conseils sur la procédure de demande d'une AUT
- › Que puis-je faire si un contrôle du dopage m'est notifié alors que je fais usage d'une substance interdite sous autorisation d'usage à des fins thérapeutiques ?
- › Qu'arrivera-t-il si la substance interdite est détectée au cours de l'analyse ?
- › Que puis-je faire si ma demande d'AUT est refusée par mon organisation compétente ?
- › Que puis-je faire si l'AMA maintient la décision de mon organisation compétente de refuser ma demande d'AUT ?
- › Les informations contenues dans ma demande d'AUT demeureront-elles confidentielles ?

En documents sont proposés sur la même page :

Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques - Modèle de formulaire de demande standard - Modèle de formulaire de demande abrégée - Formulaire d'autorisation - Brochure sur les AUT

Un site entièrement dédié à la prévention des dérives du sport.

2 espaces : 10-15 ans et adultes (enseignants, animateurs et éducateurs sportifs, bénévoles).

- > 100% ados : pour réfléchir, tester son esprit sportif ou ses connaissances en matière de dopage, organiser un sondage dans sa classe ou son club, trouver des infos pour un exposé....
- > 100% adultes : comment mettre en place une action pour prévenir la violence, le dopage et privilégier le sport santé et le plaisir.



Une médiathèque belge sur le thème de l'éducation par le sport :

<http://www.lamediatheque.be/ext/thematiques/sp/pub.html>

Quelques outils (vidéo, CD, DVD) sont proposés pour la lutte contre le dopage :

<http://www.lamediatheque.be/ext/thematiques/sp/rec.html?col=documentaires&ser=&sup=0&acces=descripteur&critere=dopage&bouton=Rechercher&action=Rechercher>



Performance et santé :

A ne pas confondre avec la revue du même nom !

Avis n° 81 du CCNE - Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé

<http://www.ccne-ethique.fr/francais/pdf/avis081.pdf>

Contient un chapitre sur " Performance, sport et santé " où sont abordées :

1. Le sport à encourager
2. Athlètes de haut niveau, compétitions et records, sports de l'extrême
3. Les conduites dopantes

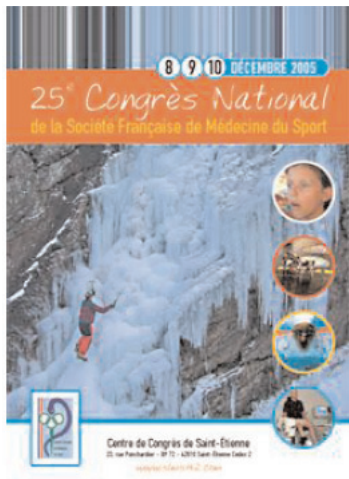


Une Conférence de Consensus

La conférence de consensus " recommandations d'activités physiques à des fins préventives " a eu lieu le mardi 22 novembre 2005 de 9h à 18h à la Faculté de Médecine à VANDOEUVRE LES NANCY Organisateur : CRES de Lorraine.

Annonce et précisions, notamment les coordonnées des organisateurs : disponibles sur le site de la DRDJS Lorraine : <http://www.cres-lorraine.com/evenements/conference%20de%20consensus.pdf>

25ème congrès scientifique international de la SFMS



Le 25ème congrès scientifique international de la SFMS (Société Française de la Médecine du Sport) a eu lieu à St Étienne du 8 au 10 décembre 2005.

Ce congrès annuel de la Société Française de Médecine du Sport constitue le rendez-vous incontournable de tous les médecins impliqués dans la médecine du Sport. Les thèmes choisis en concertation avec les organisateurs et les représentants de la SFMS sont le fruit d'une réflexion partagée, permettant ainsi de faire figurer dans le programme, à la fois l'actualité scientifique et les réponses à des questions que se posent certains médecins de terrain.

Présentation et programme : <http://www.sfms.asso.fr/>

Dénichés dans la liste d'acquisition de la documentation d'INSEP et quelques autres sources.

Merci de nous signaler les ouvrages qui vous paraissent particulièrement intéressants : ces retours nous permettent d'adapter notre politique d'acquisition à vos besoins.

- › **La Motivation** / Luis Fernandez. - Toulouse : Savoiegnagner, 2004. - 115 p. ; 18 cm. - (Carnets de l'entraîneur ; 7)
ISBN : 2-84653-009-2 ; Prix : 11 euros
- › **Les Aventuriers de l'extrême** / Christine Le Scanff. - Paris : Calmann-Lévy, 2000. - 327 p. ; 23 cm
ISBN : 2-7021-3112-3 ; Prix : 15 euros
- › **La Prévention de la violence dans le sport** / Manuel Comeron. - Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2002. - 53 p. ; 21 cm
ISBN : 92-871-5037-0 ; Prix : 8 euros
- › **L'Esprit sportif aujourd'hui : des valeurs en conflit** / dir. Georges Vigarello. - Paris : Universalis, 2004. - 195 p. ; 21 cm. - (Le Tour du sujet)
ISBN : 2-85229-787-6 ; Prix : 15 euros
- › **Dispositions et pratiques sportives : débats actuels en sociologie du sport** / Société de sociologie de langue française. - Paris : L'Harmattan, 2004. - 397 p. ; 24 cm. - (Sports en société)
ISBN : 2-7475-7396-6 ; Prix : 32 euros
- › **Le Sport est-il éducatif ?** / Comité français Pierre de Coubertin, colloque, juin 2003 ; textes réunis par Florence Carpentier. - Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 2004. - 240 p. ; 24 cm. - (Publications de l'université de Rouen ; 371)
ISBN : 2-87775-385-9 ; Prix : 15 euros
- › **Le Sport et ses valeurs** / Michaël Attali, Jean Saint-Martin, Philippe Liotard...[et al] ; sous la direction de Michaël Attali. - Paris : La Dispute, 2004. - 221 p. ; 21 cm
ISBN : 2-84303-106-0 ; Prix : 16 euros
- › **Sport professionnel après l'arrêt Bosman : une analyse économique internationale** / dir. Jean-Jacques Gouguet. - Limoges : PULIM, 2004. - 211 p. ; 24 cm
ISBN : 2-84287-331-9 ; Prix : 20 euros
- › **Responsabilité des collectivités, des enseignants et des pratiquants dans les APS** / Frédérique Bion-Thomas. - Voiron (Isère) : Presses universitaires du sport, 2004. - 215 p. ; 21 cm
ISBN : 2-914798-15-6 ; Prix : 59 euros

Science et Sports

Accessible sur le site : <http://www.elsevier.fr/html/detrevue.cfm?code=SP-Modul>

Volume 20, numéros 4 et 5-6. Une sélection de quelques articles de ces revues avec leur résumé

Article 1.

Volume 20, numéro 4

TITRE :

Adolescents sportifs, offre et demande de substances pour améliorer la performance, pages 168-170

AUTEURS :

Laure, Le Scanff, Binsinger

AFFILIATION :

Maison de l'Unesco, 20 janvier 2005

RESUME

Introduction

Les principales méthodes destinées à approvisionner les adolescents en produits dopants et autres substances pour améliorer leurs performances sportives sont peu connues.

Synthèse des faits

Une enquête auprès des jeunes compétiteurs de l'Union nationale du sport scolaire, par autoquestionnaire anonyme, a fourni 6402 documents exploitables : 48,9 % de filles et 51,1 % de garçons, âgés en moyenne de 16,1±2,2 ans, pratiquant en moyenne 10,0±5,2 heures de sport par semaine, et dont 21,9 % sont engagés en compétition de niveau national ou plus. Dans cette population, 4% ont déclaré avoir été incités à utiliser des produits interdits aux sportifs. 10,3 % des adolescents ont dit avoir reçu des produits pour améliorer leurs performances, au moins une fois et en moyenne de deux personnes différentes. Il s'agissait surtout de camarades, parents ou du médecin de famille. Dans près de la moitié des cas (46,6 %), les adolescents ont payé le produit.

Conclusion

Il est indispensable de mieux comprendre les modes de fonctionnement du marché clandestin, par exemple les sources initiales des produits vendus, le nombre et le " profil " des revendeurs, l'organisation générale de ce marché et les sommes d'argent qui circulent.

Article 2.

Volume 20, numéro 4

TITRE :

Dopage et compléments alimentaires, pages 181-183

AUTEURS :

Fouillot

RESUME

Objectifs

Évaluer le risque de dopage accidentel lors de prises de compléments alimentaires.

Synthèse des faits

Les compléments alimentaires sont largement utilisés aux fins d'amaigrissement ou d'amélioration de la dépense d'énergie et des performances. Ils comprennent des nutriments essentiels, comme des vitamines, minéraux, protéines. En 1994, le Congrès américain, par le vote du DSHEA en a élargi la définition à des substances extraites de plantes, des acides aminés, enzymes, hormones et métabolites. Des cas de contrôle antidopage positif liés à l'usage de compléments alimentaires ont été relevés dans trois cas : adjonction de stimulants de type amphétaminique, hormones et prohormones vendues comme compléments alimentaires, contamination de compléments alimentaires par des hormones, essentiellement des stéroïdes anabolisants.

Article 3.

Volume 20, numéro 5-6

TITRE :

Les effets du dopage sur la fonction de reproduction- pages 247-255

AUTEURS :

Duclos

RESUME

Objectifs

Cette revue de la littérature vise à faire le point sur les effets des anabolisants sur la fonction de reproduction de l'être humain.

Actualités

La prise de stéroïdes anabolisants induit un hypogonadisme hypogonadotrope par suppression dose - dépendante des gonadotrophines hypothalamiques (GnRH) et hypophysaires (LH, FSH). Cliniquement, chez l'homme, cet hypogonadisme se traduit par une atrophie testiculaire avec gynécomastie, infertilité avec oligo - ou azoospermie et des modifications de la libido. Cet hypogonadisme hypogonadotrope est réversible après l'arrêt des stéroïdes anabolisants.

Mais la restauration de l'activité de l'axe gonadotrope, la production de testostérone endogène et la spermatogénèse prennent généralement entre 3 et 12 mois. Chez la femme, les signes spécifiques sur l'axe gonadotrope en rapport avec la prise de stéroïdes anabolisants sont hirsutisme, pilosité faciale, raucité de la voix, hypertrophie clitoridienne, troubles du cycle avec oligoménorrhée ou aménorrhée, atrophie mammaire et calvitie de type masculine.

Perspectives

Nous ne sommes probablement qu'à l'aube des révélations venant cette fois directement des athlètes sur les effets délétères post prise prolongée d'hormones à doses pharmacologiques et à distance de cette prise (10 voire 20 ans plus tard). À court terme, les effets sont réversibles. En revanche, il apparaît que leur usage intensif et prolongé sur plusieurs années est particulièrement nuisible pour la santé (axe gonadotrope mais aussi autres axes endocriniens, système cardio-vasculaire...).

Article 4.

Volume 20, numéro 5-6

TITRE :

Place de l'interrogatoire dans le diagnostic de surentraînement - pages 268-274

AUTEURS :

Flore, Favre, Juvin

RESUME

Objectifs

Cet article consiste en une revue de la littérature visant à souligner la place de l'interrogatoire médical dans la détection précoce du surentraînement. En ce sens, il propose une démarche analytique qui sur la base d'un interrogatoire, précise avec le sportif ses réponses à l'autoquestionnaire de surentraînement proposé par la Société française de médecine du sport (SFMS).

Actualités

La première étape consiste à vérifier l'altération durable de la performance sportive, condition requise pour envisager un état de surentraînement. Cette altération de la performance est notamment confrontée à une augmentation de la charge d'entraînement.

La recherche de fatigue chronique et sa caractérisation permettent dans un deuxième temps de vérifier l'absence de pathologie sous-jacente, ainsi que sa spécificité du surentraînement.

La troisième étape de l'interrogatoire vise à conforter le diagnostic en recherchant des symptômes physiques et psychologiques fréquemment rapportés dans la littérature du surentraînement.

Enfin, la recherche de facteurs favorisants et/ou déclenchants qui relèvent de la pratique sportive, de l'environnement proche du sportif ou de sa personnalité permet de détecter les causes du surentraînement et d'y remédier.

Perspectives.

Au plan pratique, nous suggérons de réaliser cet interrogatoire plus poussé, pour préciser les réponses au questionnaire court auto-administré de la SFMS, qui reprend la plupart des items évoqués dans cet article et qui constitue un outil de débrouillement. Sur la base de cette revue et celles des travaux des membres du groupe surentraînement de la SFMS, cet article résume cette démarche analytique et aboutit à la formulation d'une position de consensus.

Article 5.

Volume 20, numéro 5-6

TITRE :

Effet d'une prise en charge pluridisciplinaire sur l'adiposité et la condition physique d'adolescent(e)s obèses, pages 279-285

AUTEURS :

Lemoine, Roggero, Gonzalès, Joffroy, Garnier, Mauriège

RESUME

Objectifs

Cette étude s'intéresse à l'effet d'une prise en charge pluridisciplinaire sur l'adiposité et la condition phy-

sique d'adolescent(e)s.

Méthodes. - Ces deux paramètres ont été mesurés tous les mois, pendant dix mois.

Résultats

L'indice de masse corporelle (IMC) diminue similairement chez les deux sexes. La condition physique augmente au cours du temps. Une différence intersexe apparaît en fin de séjour. Par ailleurs, l'évolution du poids des adolescent(e)s, durant le séjour, n'est pas liée à l'âge d'apparition de l'obésité. Aussi, le nombre de parents obèses n'induit pas de différences dans la perte de poids des adolescent(e)s, au cours du séjour.

Conclusion. - Notre étude montre qu'une prise en charge pluridisciplinaire a des effets bénéfiques sur la santé.

Performance & Santé n°7

N° spécial protéines !

Pour tout savoir sur la créatine, les AAB, la glutamine, les compléments alimentaires... Démêler le "Vrai du Faux", mesurer les dangers, comprendre la réglementation, réfléchir à son comportement, savoir où s'adresser, s'informer...

Téléchargez Performance & Santé N°7 à l'adresse Internet suivante :

http://www.ampta.org/docs/infos/docs/20050705_Performancen7.pdf

Franc Jeu, la revue de l'AMA (Agence Mondiale Anti-dopage)

Les différents n° de cette revue de l'AMA sont consultables à partir du site Internet de l'AMA.

- > Numéro 2 - 2005 /ADAMS -Anti Doping Administration and Management System - (Système d'administration et de gestion Anti-Dopage)
- > Numéro 1 - 2005 /Dopage génétique
- > Numéro 3 - 2004 /Sensibiliser les sportifs
- > Numéro 2 - 2004 /L'AMA et les Jeux d'Athènes
- > Numéro 1 - 2004 /Soutiens régionaux

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=274>



Sur le site de l'AMA

Vidéo sur la sensibilisation

L'AMA a produit une vidéo de présentation de son programme de sensibilisation des sportifs. Cette vidéo de six minutes explore les différents aspects du programme, qui a pour objectif de promouvoir et d'encourager le sport sans dopage par un contact direct avec les sportifs lors de manifestations internationales multisports.

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=282>

Posters téléchargeables

Respect - Dévouement - Caractère - Solidarité - Excellence - Courage

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=395>

Quiz sur le dopage

Testez vos connaissances en matière d'antidopage en jouant au Quiz sur le dopage de l'AMA.

<http://www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory.id=280>

Bouge toi pour le sport !

Depuis le début de l'année 2004, l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange diffuse un **kit de prévention des dérives du sport**, créé en partenariat avec la Direction Régionale Jeunesse et Sports de Paris Ile de France.

Les objectifs :

- › susciter une réflexion autour des dérives du sport,
- › aborder avec les enfants le phénomène du dopage,
- › créer une dynamique de réflexion sur les thèmes abordés.

Bref, inviter adultes et enfants à " se bouger " pour sauvegarder les valeurs du sport.

A destination des enfants de 8 à 12 ans, ce matériel, réservé aux associations sportives de Paris/Ile de France, est accessible, gratuitement, à tout le réseau Sport Léo Lagrange dans toute la France. Une opportunité pour mettre en œuvre concrètement et d'une manière simple une action de prévention pour 25 enfants.

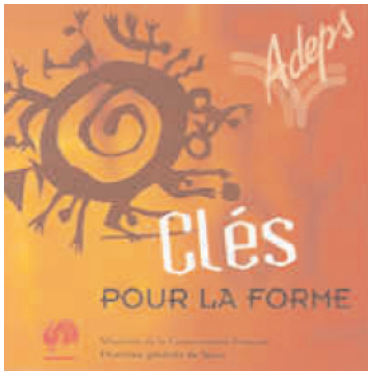
Le kit est composé de plusieurs éléments :

- › Une cassette vidéo : celle-ci contient 5 séquences autour des thèmes de la violence physique, de la violence verbale des adultes, du dopage des enfants, de l'exclusion et de l'intimidation ;
- › Un mini-jeu de cartes " Léo & Léa " pour rendre l'enfant acteur des messages de prévention : 4 familles de cartes à rassembler pour gagner la partie : crokrok (alimentation), dopdop (dopage), hophop (santé par le sport) et docdoc (hygiène de vie)
- › Un quizz qui permettra aux enfants de sensibiliser également leurs parents en leur posant une dizaine de questions.

Pour plus d'informations ou pour commander le kit, connectez-vous sur www.bouge-toi-pour-le-sport.org

N'hésitez pas non plus à contacter l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange par téléphone 01 48 10 65 83 ou par mail : union.sportive@leolagrange.org

Clés pour la forme (un outil belge)



Thématique: Activité physique

Support: Kit pédagogique

Public: de 10 à 18 ans

Nombre de participants: non défini

Année de création: 2003

Acquisition: Achat - Prix: 20,00 euros

Matériel :

Cette opération propose différentes "clés":

1. Un cédérom de sensibilisation qui contient tous les éléments pour

- > mesurer la condition physique des jeunes de 10 à 18 ans;
- > établir une fiche individuelle des mesures effectuées;
- > définir le profil du jeune testé sur base des résultats aux différents tests;
- > contribuer à l'amélioration de leur condition physique, sur base des résultats et du profil ainsi obtenus, au travers de plans d'entraînement et de conseils adaptés.

2. Un cédérom de traitement des résultats qui permet

- > de traiter statistiquement et de manière automatisée les résultats individuels ou collectifs des jeunes par rapport aux résultats du baromètre réalisé en 1994;
- > de procéder à une analyse fine et une interprétation des résultats et profils obtenus;
- > d'en tirer les conclusions pour l'élève, la classe ou pour un sportif, son équipe;
- > d'adapter, de moduler en conséquence les plans d'entraînement et conseils prodigués;
- > de suivre les progrès individuels ou ceux de l'ensemble de la classe ou de l'équipe.

3. Une boîte à outils qui contient notamment

- > un CD audio reprenant le protocole du test d'endurance de Luc Léger;
- > le premier numéro de la revue trimestrielle "Clés pour la forme";

> des affiches annonçant l'opération;

> des plans de fabrication pour une partie du matériel nécessaire aux mesures et tests Eurofit;

> la "Carte d'identité de la forme" qui constitue un véritable outil du suivi de l'enfant tout au long de sa carrière sportive;

> des brevets adaptés au niveau scolaire des jeunes testés;

> des conseils destinés aux sportifs en matière de promotion de la santé, etc.

4. La revue trimestrielle "Clés pour la forme", qui propose aussi une foule d'informations en relation avec la pratique sportive en général et l'opération "Clés pour la forme" en particulier. Y figure notamment un "Journal de l'opération" qui permet un échange d'informations entre les différents acteurs ainsi que la mise en évidence d'expérience de terrain.

Objectifs:

Améliorer la condition physique des jeunes en Communauté française de Belgique.

Utilisation:

Cette opération, menée en étroite collaboration avec l'administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique et la Direction générale de la santé, propose différentes "clés" aux enseignants en éducation physique, aux entraîneurs sportifs ou à toute personne intéressée.

Editeur - Promoteur de l'outil:

ADEPS (<http://www.adeps.be>)

Contact(s):

Georges Gypens, Directeur général
Bd Léopold II 44 1080 - Bruxelles Belgique
Tél: 02/ 413 25 00 - Fax: 02/ 413 28 25

UNESCO adopte la convention internationale

Dopage dans le sport : l'UNESCO - 20 Octobre 2005

La conférence générale de l'UNESCO, réunie à Paris pour sa 33e session, a adopté, à l'unanimité la convention internationale contre le dopage dans le sport, premier instrument juridique visant l'éradication du dopage et possédant à la fois un caractère contraignant et une portée universelle.

A problème mondial, réponse mondiale, tel est le défi relevé par la nouvelle convention adoptée hier. Elle fournit aux gouvernements un cadre légal pour une harmonisation internationale des efforts dans la lutte contre ce fléau qui bafoue les valeurs éthiques et sociales du sport et met en péril la santé des sportifs.

Selon le communiqué qui nous est parvenu, les derniers Jeux Olympiques (Athènes, 2004) ont connu un nombre record de cas de dopage.

Par ailleurs, en France, selon le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), près de 5 % des échantillons prélevés, l'année dernière, sur des sportifs professionnels faisaient apparaître des substances ou des procédés interdits.

Selon une étude menée par la Commission européenne en 2002, près de 6 % des usagers des centres de mise en forme dans plusieurs pays européens reconnaissent prendre régulièrement des produits dopants pour améliorer leurs performances.

La plupart des instruments normatifs existants, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux privilégient la répression et les contrôles dans la lutte antidopage, méthodes qui se sont avérées d'une efficacité limitée, selon les spécialistes.

La nouvelle Convention, indique-t-on, ne se limite pas aux contrôles et sanctions. Elle incite les Etats parties " à soutenir, concevoir ou mettre en oeuvre des programmes d'éducation et de formation à la lutte contre le

dopage ", pour sensibiliser le public aux effets négatifs du dopage sur la santé et les valeurs éthiques du sport, et l'informer sur les droits et responsabilités des sportifs et les procédures de contrôles.

Elle engage, en effet, les Etats à adopter des mesures qui soient conformes aux principes énoncés dans le Code mondial antidopage de l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui a été adopté lors de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport à Copenhague en 2003.

La Conférence des parties est l'organe souverain de la Convention, qui en assure le suivi. L'AMA a le statut d'une organisation consultative au sein de la Conférence des parties, alors que l'UNESCO en assure le secrétariat.

Il faut rappeler que l'élaboration de ce nouvel instrument juridique avait été proposée lors de la table ronde des ministres du Sport qui avait réuni, au siège de l'UNESCO en janvier 2003, 360 participants de 103 pays. L'idée a été entérinée à la 32e session de la conférence générale.

Un nouveau patron pour la lutte contre le dopage

Pierre Bordry, 66 ans, conseiller d'Etat, est le nouveau président du Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage (CPLD).

Libération - 29/09/05